

Dans les domaines suivants ➔

Service à la personne en structure ou à domicile

Animation – Loisirs – Tourisme – Activités Sociales

OBJECTIFS

- 1 Former du personnel qualifié, pour des Collectivités et Structures Associatives ou Privées
- 2 Concours para-médicaux
- 3 Poursuite d'études en :
 - ♦ B.T.S (ESF, SP3S, SER...)
 - ♦ Ecoles d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture, d'infirmiers, de moniteurs-éducateurs, aide médico-psychologique, animateur, TISF

ADMISSION

- Après la classe de seconde BAC PRO SAPAT
- Après une première générale ou technologique, sur dérogation
- Avec un avis favorable du conseil de classe d'origine

APTITUDES

- Sens de l'accueil, de l'écoute, de l'aide et du service
- Bonne culture générale
- Méthode, organisation
- Esprit d'initiative
- Sens des responsabilités
- Disponibilité

ORGANISATION DES ETUDES ET STAGES

- Durée : 2 ans
- Stages : 12 semaines réparties sur 2 ans
- Voyage d'études, visites, intervenants extérieurs
- Partenariats avec des entreprises et des collectivités
- Actions professionnelles

EXAMEN

- Le BAC PRO. est un diplôme national de niveau IV qui est délivré avec :
 - ♦ des contrôles continus (50 %)
 - ♦ des épreuves terminales (50 %)
- Le BEP Services aux personnes est validé en contrôle continu sur les deux années de première et de seconde BAC PRO SAPAT.

CONTENU DE LA FORMATION

- La formation est organisée en modules d'enseignement.

MODULES GENERAUX

44 %

- MG1** : - Français et documentation, Hist-Géo, ESC
- MG2** : - Anglais (niveau B1)
- MG3** : - E.P.S.
- MG4** : - Maths - informatique
- Physique/chimie
- Biologie - écologie

MODULES PROFESSIONNELS

28 %

(Economie Sociale et Familiale, Biologie humaine, Ecologie, Sciences économiques, sciences et techniques professionnelles)

- MP1** : - Les besoins de la personne
- MP2** : - Le contexte des interventions de service
- MP3** : - L'organisation du service à la personne
- MP4** : - Communication
- MP5** : - Confort matériel et corporel
- MP6** : - Action professionnelle

ENSEIGNEMENTS A L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT (projet du 17.10.11)

8 %

- ♦ Accompagnement personnalisé
- ♦ Semaine « développement durable - santé »
- ♦ Semaine « insertion professionnelle »
- ♦ Un module au choix entre :
 - ♦ la gestion d'une unité de services
 - ♦ le stage de base du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
- ♦ Préparation aux concours paramédicaux

Stages : 6 semaines/an

20 %